

PLAN PREVENTION

CESC

2015-2016

Collège Forain François VERDIER
Route de la Salvetat 31490 LEGUEVIN
Tél : 05 62 13 44 00
0312337x@ac-toulouse.fr
<http://forain-francois-verdier.ecollege.haute-garonne.fr/>

L'objectif de ce Plan Prévention est de fournir les éléments d'information, de réflexion et d'échange permettant aux différents acteurs internes ou externes à l'établissement scolaire d'interagir dans l'intérêt de l'élève et de la communauté éducative.

1- Etat des lieux

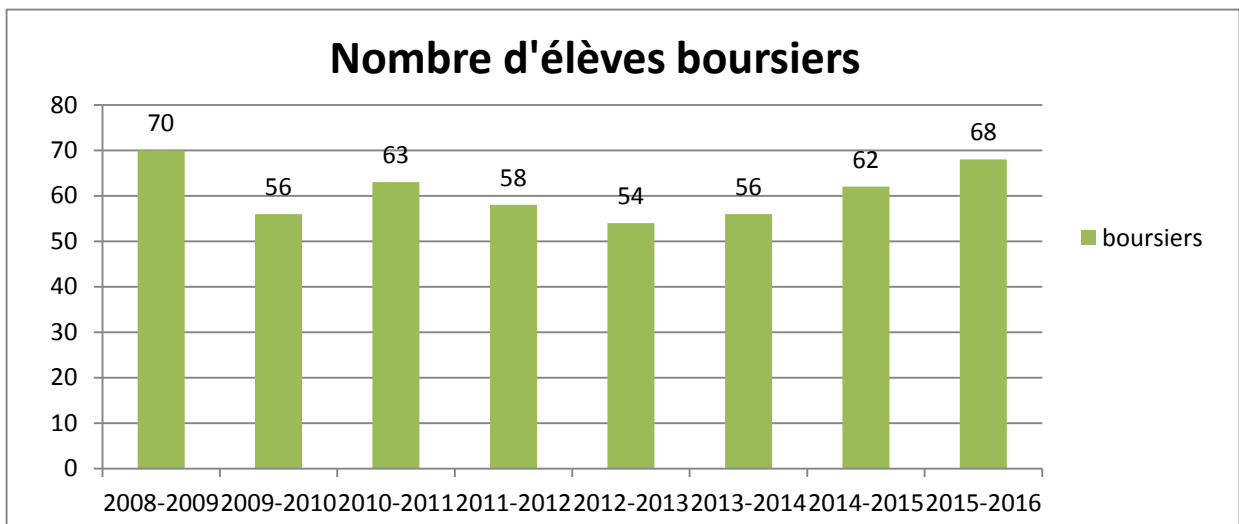
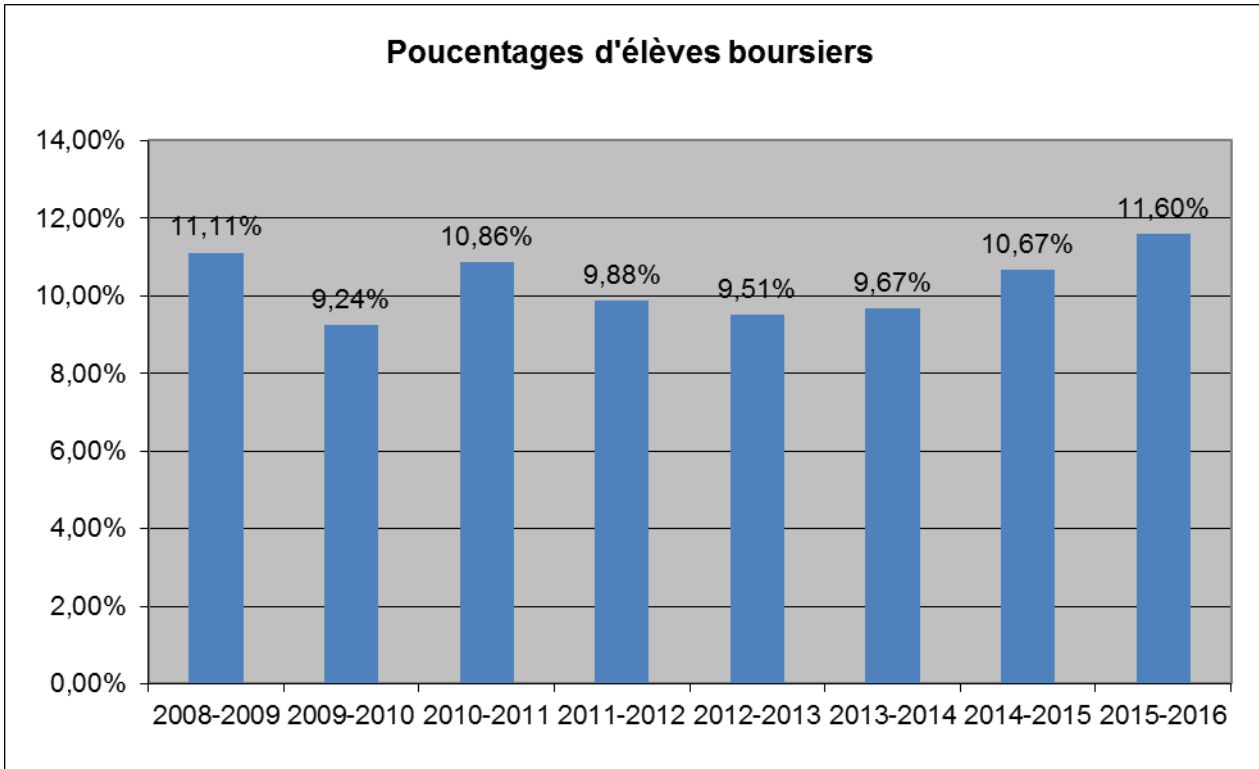
Situation de l'établissement :

Le collège FF Verdier est un établissement « classique » sans complexité particulière situé en zone péri urbaine de l'Ouest Toulousain. Construit en 1994 à l'extérieur de la ville, il accueille 585 élèves à parité filles et garçons. La majorité d'entre eux se rendent au collège en bus ou transporté en voiture (98% des élèves sont demi-pensionnaires).

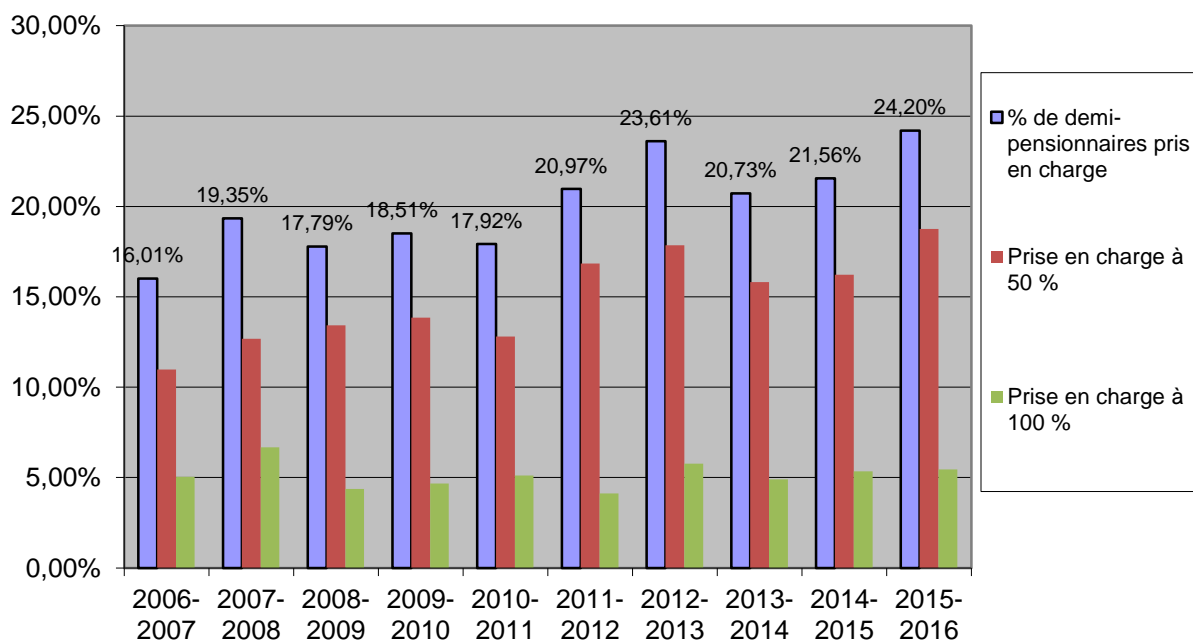
Composition de l'établissement 2015-2016

	Effectifs	filles	garçons	LV1 ANG	LV2 ESP	LV2 ALL	LATIN	GREC	Avenir	Rugby
3A	27	14	13	27	27					
3B	28	17	11	28	28		8	5		
3C	30	16	14	30	27	3	9	4		
3D	28	14	14	28	19	9	2	8		
3E	27	15	12	27	27		9		18	
total	140	76	64	140	128	12	28	17	18	
4A	28	12	16	28	19	9				
4B	26	12	14	26	17	9	12			
4C	25	13	12	25	25					
4D	27	14	13	27	27		9			
4E	26	11	15	26	26					
4F	25	16	9	25	25		17			
total	157	78	79	157	139	18	38			
5A	30	13	17	30	22	8				7
5B	30	13	17	30	23	7	7			
5C	29	15	14	29	22	7	21			
5D	26	13	13	26	26		9			
5E	26	14	12	26	26		9			
total	141	68	73	141	119	22	46			7
6A	30	16	14	30						4
6B	29	15	14	29						
6C	30	15	15	30						
6D	29	14	15	29						
6E	29	16	13	29						
total	147	76	71	147						4
Total	585	298	287	585	386	52	112	17	18	11

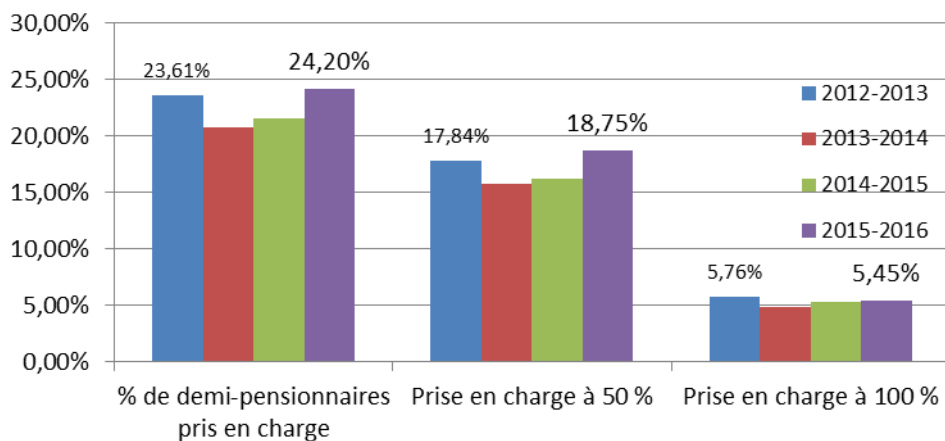
2- Situations familiales bénéficiant d'aides financières



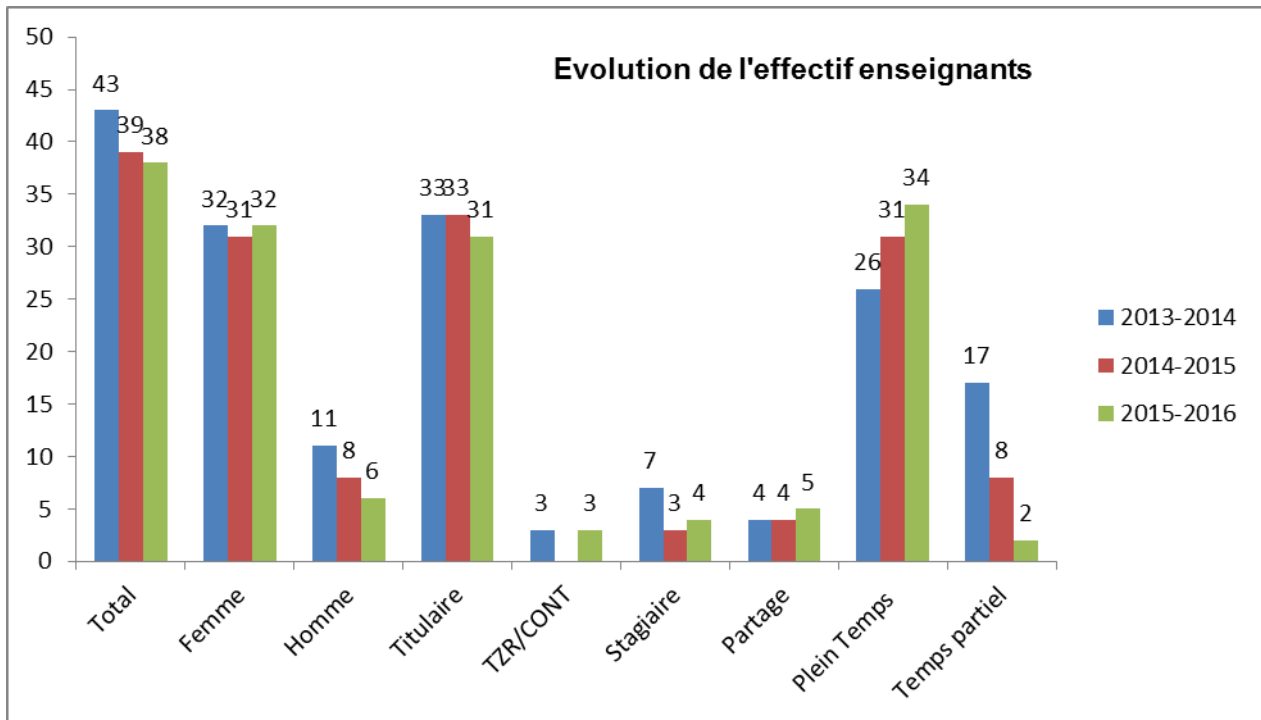
Prise en charge de la restauration par le Conseil Général en % 571 élèves demi pensionnaires en 2015-2016



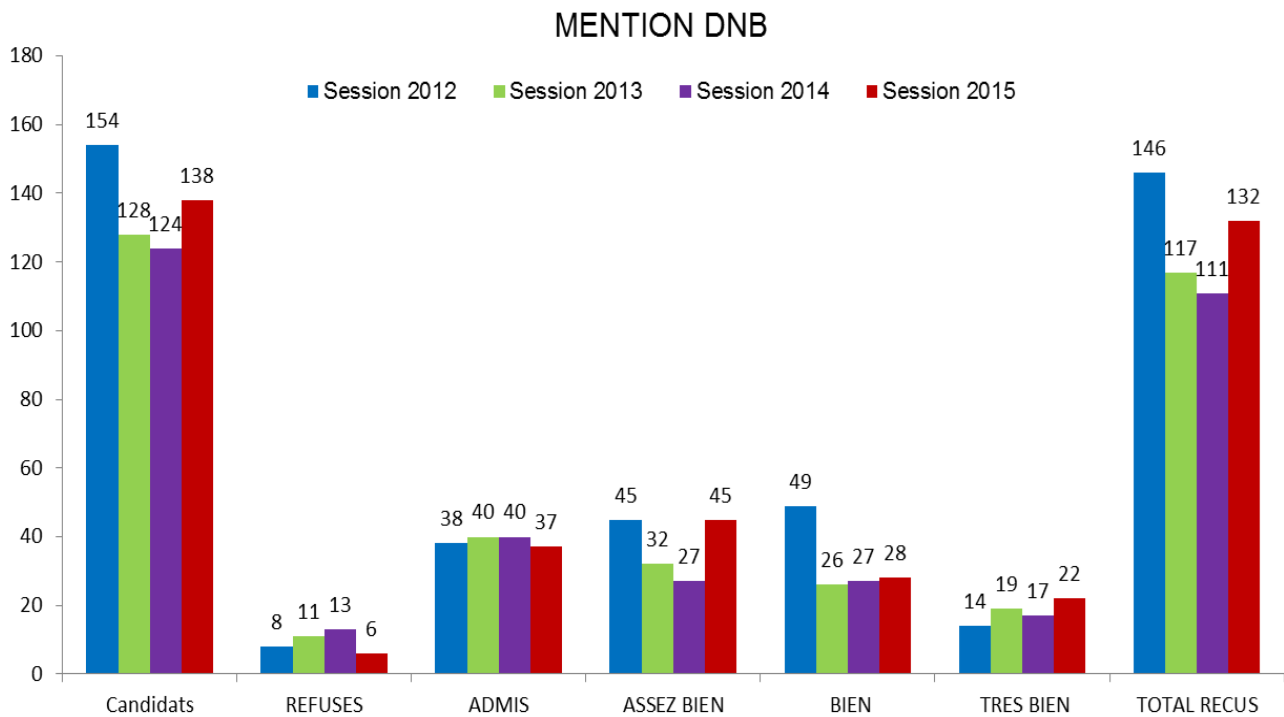
Prise en charge de la restauration par le Conseil Général



3- Les personnels



4- Résultats au Diplôme National du Brevet



	Candidats	REFUSÉS	ADMIS	ADMIS MENTION ASSEZ BIEN	ADMIS MENTION BIEN	ADMIS MENTION TRES BIEN	TOTAL RECUS
Session 2012	154	8	38	45	49	14	146
		5,2%	24,7%	29,2%	31,8%	9,1%	94,8%
Session 2013	128	11	40	32	26	19	117
		8,6%	31,3%	25,0%	20,3%	14,8%	91,4%
Session 2014	124	13	40	27	27	17	111
		10,50%	32,30%	21,80%	21,80%	13,70%	89,50%
Session 2015	138	6	37	45	28	22	132
		4.35%	26.80%	32.61%	20.29%	15.95%	95.65%

5- ORIENTATION

Réorientation en fin de 4ème *

	3 ^{ème} Prépa Professionnelle	Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance
Juin 2014		
Juin 2015	5 (dont 1 privé)	1
Juin 2016	3	0

Orientation en fin de 3ème *

	3ème		Filles	Garçons		
Juin 2014	Effectif					
	Redoublement			4		3.1%
	2°G.T					75.2%
	2° Pro					23.9%
	CAP					1.55%
Juin 2015	Effectif	140				
	Redoublement		1			
	2°G.T		56	56	112	80%
	2° Pro		13	14	27	19.3%
	CAP					
Juin 2016	Effectif	139	75	64		
	Redoublement		1			
	2°G.T		60	45		75.53%
	2° Pro		13	16		20.86
	CAP		1	3		2.87

* données à confirmer en sept 2016

6- Gestion des entrées et sorties de l'établissement

1) Accueil du collègue : Chaque personne entrant au collège doit s'identifier auprès de l'agent d'accueil et émarger sur le registre prévu y compris en sortant. Lorsqu'une personne récupère un élève, elle signe le cahier de décharge situé à l'entrée du collège ou à la vie scolaire.

2) Un assistant d'éducation est présent aux entrées et sorties à chaque heure ainsi qu'entre 12h30 et 14h00. Il contrôle le carnet des élèves demandant à entrer ou sortir.

3) Un planning de surveillance hebdomadaire détaillé est affiché en vie scolaire et remis à l'accueil du collège. Chaque assistant d'éducation sait à chaque instant où se positionner (toilettes, cour, couloirs, étages, surveillance du self) ;

4) En cas d'absence de professeur, les élèves sont pris en charge par les assistants d'éducation et/ou le professeur documentaliste ou se rendent dans les salles espaces éducatifs en autonomie. (Parcours éducatif)

5) Des élèves parviennent encore parfois à s'échapper par l'extérieur de la cour(vu avec le conseil départemental pour le renforcement des grillages **à l'été 2016**).

7- Mise en sécurité des abords de l'établissement

Les services de la Police Municipale et de gendarmerie interviennent à la demande.

Un responsable de l'établissement est présent devant le collège aux heures les plus fréquentées. (Entrée et sortie, un personnel de direction et CPE).

En juillet 2016, le conseil départemental sécurise les abords de l'établissement, en réalisant une clôture. Le parvis devant le collège sera privatisé. L'entrée se fera à l'aide d'un interphone.

8- Partenariat :

Un travail de partenariat est mené avec les différents acteurs de la ville :

- Coordonnateur Jeunesse : Monsieur ALARY
- Animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture
- Animatrices de la médiathèque
- Tempo salle de spectacle et de cinéma

D'autres partenaires extérieurs :

- **Les parents** : rendez-vous ponctuels, contacts téléphoniques, courriers, mails)
- **Les Fédérations de parents d'élèves** : réunions de concertation régulières
- **Les réservistes de l'Education Nationale**, nombreux intervenants liés aux différents projets de l'établissement

9- Les absences en %

Mois	Année scolaire 2014-2015 Elèves abs par ½ j en %	Année scolaire 2015-2016
Septembre	1.8	2.2
Octobre	2.4	2.3
Novembre	3	2.5
Décembre	4	5
Janvier	4.1	3.9
Février	7.7	4.9
Mars	4	4
Avril	4	4.4
Mai	6	4.7
Juin	3	2.7
Signalements IA	3	0

La gestion des absences

Les professeurs font l'appel au début du cours via pronote.

Un assistant d'éducation identifié en vie scolaire est chargé d'appeler les parents des élèves absents excepté si les parents ont prévenu de l'absence par téléphone.

Il transmet à la Conseillère Principale d'Education ses interrogations sur des élèves identifiés.

Les parents peuvent être contactés personnellement par la CPE et reçus le plus rapidement possible. Les entretiens sont menés par la CPE. Si elle l'estime nécessaire et selon le cas, la CPE convie le professeur principal et/ou le principal adjoint au rendez-vous.

En cas de difficultés à joindre la famille ou d'absence de contact, un signalement absentéisme est envoyé au Rectorat.

10- Le suivi des élèves

La CPE assure le suivi des élèves en lien avec les Professeurs Principaux et la Direction.

Une cellule de veille mensuelle est programmée. Elle réunit la Principale et son adjoint, la CPE, l'Infirmière, la Conseillère d'Orientation Psychologue. L'objet de cette équipe est d'échanger des informations sur des situations d'élèves repérées par les professionnels du collège, proposer un suivi ou des actions individuelles et/ ou collectives et de répartir les tâches de chacun.

3) Elèves recensés en cellule de veille du collège

2014-2015	2015-2016
66 élèves	70 élèves

Problématiques repérées :

- Elèves présentant des difficultés scolaires, sociales
- Situations d'absentéisme perlé, chroniques,
- Jeux dangereux,
- addiction aux jeux vidéo ou à internet,
- Discrimination « sexiste »,
- Situations de harcèlement et cyber-harcèlement (très peu recensées en 2014/2015, davantage en 2015-2016)

11- Prise en compte de la difficulté des élèves pour prévenir la rupture scolaire :

Année scolaire		2014-2015	2015-2016
PAI	Médicaux	20	24
	PAP	14	16
PPS		4	4
Aménagement pédagogique		10	15 filles/15 garçons
Aide aux devoirs		60	Entre 20 et 30

12-Punitions et sanctions

Punitions

Niveau	Nombre d'élèves				Motifs par ordre de récurrence
	2014-2015		2015-2016		
	F	G	F	G	
6 ^{ème}	9	56	3	54	<ul style="list-style-type: none"> - Dissipation - Travail non fait - Retards répétés - Non-respect du R.I - Oublis répétés de matériel - Insolence - Incivisme - Violence verbale
5 ^{ème}	24	160	7	40	
4 ^{ème}	56	167	23	129	
3 ^{ème}	72	172	15	74	
TOTAL	161	555	48	297	

Sanctions : Exclusions temporaires

Nombre de jours	2014-2015								2015-2016							
	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}		6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
1				3	1	5	1	2		2		1		2		4
2		2														1
3															2	
4													1	4	1	
5						2										
Nombre d'exclusions	0	2	0	2		7	1	2								
Nombre d'élèves concernés	2		2		5		3		2		1		7		8	

Avertissement

	2014-2015	2015-2016

Nombre de jours	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}		6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Nombre			1	3	1				2				5			
Nombre d'élèves concernés			1	3	1				2				5			

Conseil de discipline

1 exclusion définitive

Gestion des actes d'incivilité

- Prise en compte de l'incident par les assistants d'éducation
- Transmission aux CPE et à la Direction et information téléphonique aux parents
- Rapport circonstancié de l'incident
- Ecoute de la victime et de l'agresseur présumé
- Rendez-vous avec les parents
- Information de l'engagement de la Procédure disciplinaire (lettre des 3 jours)
- Sanction disciplinaire envoyée en recommandé avec accusé-réception à l'élève et à ses responsables l'égaux

13- Former et permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté

Education à la citoyenneté

Voir actions du CESC et engagement citoyen (axe 2 du projet d'établissement)

ELECTIONS :

Nombreux sont les élèves qui se présentent aux fonctions de délégués de classes : entre 3 et 5 candidats par classe.

La parité est vivement souhaitée.

Les élections se déroulent en général la 7^{ème} semaine après la rentrée.

FORMATION :

Les délégués sont réunis avant les premiers conseils de classes.

Les délégués élus au C.A réunissent lorsque nécessaire les délégués de classe.

Implication des élèves

L'implication des élèves du collège est importante si nous, adultes, nous leur en donnons l'occasion.

- le Conseil Général des Jeunes : 2 élèves sont élus au Conseil Départemental des collégiens
- le Conseil Municipal des Jeunes
- le conseil de vie collégien (CVC)
- l'Accueil des CM2 au collège dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}
- Le Foyer des Elèves : projets du FSE
- Participation à des clubs

- Association Sportive .:
- Reconnaissance : des élèves ont été récompensés tout au long de l'année pour leur investissement.

14- BILAN et PERSPECTIVES

Nos actions d'accompagnement et de prévention sont essentiels pour le bien vivre ensemble.

La prévention est nécessaire néanmoins la sanction s'avère parfois utile pour rappeler le cadre, donner des repères à l'élève au sein de l'institution scolaire.

Perspectives

- Poursuivre l'implication des personnels auprès des élèves « vivre ensemble »
- Travailler sur le partenariat avec les parents. En 2016-2017, des parents s'impliquent dans le FSE.
- Prolonger la formation engagée sur la gestion de classe et la médiation des conflits entre pairs.